



Martin Boucher
Président



Jean-Paul Huard
Vice-président



Luc-André Gagnon
Directeur général int.

INFO C.A. vous présente en bref les principales décisions du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette et les points d'information transmis à l'occasion de l'assemblée ordinaire tenue le 17 juillet 2014.

Démarche pour rehausser les effectifs médicaux en omnipratique

Le conseil d'administration a accepté la démarche de la Direction de l'enseignement médical universitaire présentée par la docteure Diane Comeau visant à rehausser le plan d'effectifs médicaux en omnipratique. L'arrivée de nouveaux médecins au sein de l'organisation permettrait d'accroître la capacité d'accueil d'externes, de consolider la formation médicale universitaire et éventuellement d'ouvrir une unité d'hospitalisation.

Entérinement du mandat du comité de suivi du processus d'agrément

Le comité de suivi du processus d'agrément s'est vu confier trois mandats spécifiques. Il devra assurer une vigie dans la réalisation des étapes prévues au plan d'action du CSSS et élaborer le plan d'action de l'équipe Gouvernance ainsi que le suivi des activités. Le troisième mandat vise à informer le conseil d'administration de l'état d'avancement des travaux. Nous vous rappelons que les membres de ce comité sont mesdames Danielle Beaulieu, Lise Bherer, Nathalie Lefebvre, messieurs André Patry et Martin Boucher, président du C.A. et madame Johanne Nellis, adjointe de direction au C.A. Madame Anne Groleau, coordonnatrice du PACQ et de la gestion des risques et le directeur général participent également à ce comité.

Adoption du rapport annuel de gestion du CSSS

Adopté à l'unanimité, le rapport annuel de gestion 2013-2014 du CSSS sera transmis à l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Il dresse le bilan d'une année où l'accent a été mis sur l'atteinte des cibles et le retour à l'équilibre budgétaire. Comme chaque année, il permet de faire une rétrospective des principales réalisations du CSSS. Le rapport annuel de gestion 2013-2014 est accessible sur le site Internet du CSSS. Des félicitations ont été adressées à madame Lise Chabot, conseillère-cadre aux communications, pour la qualité du document qui a été réalisé avec la collaboration des responsables des diverses instances du CSSS.

Renouvellement des ententes de location avec l'Office municipal d'habitation de Rimouski

Les ententes avec l'Office municipal d'habitation de Rimouski pour la location de logements ont été renouvelées. Ces ententes permettent au CSSS d'offrir aux personnes souffrant de troubles mentaux graves, avec un potentiel d'apprentissage et qui résident sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette, un lieu d'hébergement transitoire favorisant l'autonomie et l'intégration dans la communauté. Ces ententes sont d'une durée de trois ans, soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2017.

Octroi d'un contrat de construction pour aménager des chambres avec toilette privée à l'Hôpital régional de Rimouski

L'Entreprise Qualité Construction (CDN) Ltée s'est vu confier le contrat de construction pour l'aménagement de chambres avec toilette privée à l'Hôpital régional de Rimouski. Le coût du contrat s'élève à 774 774 \$. Au total, ce projet touche 18 chambres existantes, lesquelles seront subdivisées ou modifiées et sont réparties sur les unités 2, 3, 4 et 5 des pavillons C et D. Ce projet se réalisera sur 60 mois avec la collaboration du personnel des unités de soins concernées.

Adoption du budget 2014-2015

Le conseil d'administration a adopté le budget pour l'année 2014-2015 au montant de 180 599 750 \$. Comme tous les établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux, le budget du CSSS prévoit des mesures d'optimisation. La cible touchant les mesures administratives est de 226 944 \$ et la cible touchant les mesures d'optimisation de 2 241 080 \$.

Une motion de félicitations a été adressée à madame Caroline Morin, directrice des ressources financières et informationnelles, et à son équipe pour leur contribution à la production d'un budget en équilibre.

**La prochaine assemblée du conseil d'administration
se tiendra le mardi 23 septembre 2014.
Le projet d'ordre du jour sera affiché aux endroits habituels.**